



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agriculture

Question au Gouvernement n° 2254

Texte de la question

CRISE DE L'ÉLEVAGE BOVIN

M. le président. La parole est à M. Jean Auclair, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean Auclair. Monsieur le ministre de l'agriculture, depuis le début de la semaine se tient à Madrid un sommet Union européenne-Amérique latine qui pourrait officialiser la reprise des négociations pour un accord bilatéral commercial entre l'Europe et le Mercosur. Le 5 mai dernier, la Commission européenne, malgré l'opposition de plusieurs commissaires, a donné un avis en faveur de cette relance des négociations.

Dans le contexte actuel de crise de l'élevage " bovin viande ", cette relance des négociations est une véritable provocation. Un accord se traduirait par des importations annuelles supplémentaires de viande bovine pouvant atteindre plusieurs centaines de milliers de tonnes. De plus, cette orientation serait un non-sens eu égard au respect des attentes des consommateurs en termes de sécurité alimentaire, de traçabilité et de contrôle.

Monsieur le ministre, vous le savez, le monde de l'élevage est en détresse. Il doit être soutenu, et non pas encore attaqué par la Commission européenne.

Je souhaiterais donc connaître la position de la France sur ce dossier extrêmement sensible qui pourrait avoir de très lourdes conséquences économiques pour l'agriculture française, et l'élevage en particulier.

(Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes UMP et NC.)

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche*. Monsieur le député, la position de la France est claire : nous sommes opposés à la reprise des négociations commerciales entre l'Union européenne et le Mercosur. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Nous y sommes opposés parce que la conclusion de ces négociations se traduirait par de nouvelles concessions agricoles qui seraient insupportables pour toutes les filières agricoles, et en particulier pour celle de l'élevage, qui a terriblement souffert de la crise de 2009.

Nous y sommes opposés parce que les exportations de viande en provenance du Mercosur ont été multipliées par deux en l'espace de cinq ans, parce que nous avons laissé nos frontières ouvertes.

Nous y sommes opposés parce que, dans le même temps, un certain nombre de pays du Mercosur augmentaient leurs droits d'importation sur les produits alimentaires en provenance de l'Union européenne.

Et nous y sommes opposés parce que nous refusons de continuer avec un système dans lequel l'agriculture est systématiquement la variable d'ajustement des négociations commerciales de l'Union européenne.

(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.)

Nous étions trois États, en Europe, à défendre cette position. Au conseil des ministres de l'agriculture, lundi dernier à Bruxelles, nous avons rassemblé dix États sur cette position. Et avec l'aide de la secrétaire d'État au commerce extérieur, nous sommes désormais quinze États européens à manifester notre opposition à la reprise des négociations commerciales entre l'Union européenne et le Mercosur.

Certains États en Europe se félicitent que ces négociations puissent servir au bien-être des pays du Mercosur ; tant mieux. Je souhaiterais que l'Union européenne, grande puissance politique, apprenne à se préoccuper d'abord du bien-être de ses agriculteurs et de ses citoyens. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean Auclair](#)

Circonscription : Creuse (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2254

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 mai 2010